EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 mai 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre mai deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 avril 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Philippe BOHELAY à Grégory BERNARD, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Dominique BRIAT à Pascal GUITTARD, Sondès EL HAFIDHI à Jérôme AUSLENDER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS**
Excusé(e)s :	**Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Mme Géraldine BASTIEN, Mme Marion CANALES et M. Guillaume VIMONT arrivent pendant l'expression proposée par M. le Maire à chaque groupe politique, et relative à la tenue du Conseil Municipal du 29 avril 2016.
Mme Patricia GUILHOT, au nom du groupe Front de Gauche – Place au peuple, demande une suspension de séance de 10 mn à M. le Maire qu'il accorde. M. le Maire suspend celle-ci à 18h47.
M. le Maire reprend la séance à 19h00, après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Guillaume VIMONT quitte la séance avant le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.
M. Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.
Mme Magali GALLAIS quitte la séance avant le vote de la question n°8 et donne pouvoir à M. Jean-Christophe CERVANTES.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu A, sans laisser de pouvoir.
M. Louis COUSTES quitte la séance avant le vote du vœu A et donne pouvoir à Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE.
Mme Isabelle LAVEST quitte la séance avant le vote du vœu D sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 69

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AIDES À PROJETS INTERNATIONAUX

Plusieurs associations sollicitent la Ville pour la réalisation de leurs projets internationaux. De ce fait, la Ville consacre un budget de 33 000 euros pour répondre à ces demandes.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer des subventions suivantes :

CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS AFRICAINES EN AUVERGNE : 1 800 euros

La Confédération des Associations Africaines en Auvergne a été créée en novembre 2013. Elle a pour objectif de regrouper en son sein toutes les associations africaines et les associations amies d'Afrique dans le but de renforcer les liens de solidarité, d'amitié et d'entraide, de concevoir et réaliser des projets de développement et d'organiser et animer des activités culturelles et sportives.

Dans le cadre de la 11ème édition des Journées de l'Afrique du 6 au 9 avril 2016 organisée par un collectif local d'associations africaines en partenariat avec la Ville de Clermont-Ferrand, la Confédération des Associations Africaines en Auvergne a accepté de coordonner l'organisation au nom de la douzaine d'associations partenaires.

Durant cette édition, plusieurs animations sont proposées notamment des ateliers, des tables rondes, une exposition, une soirée projection/débat et un tournoi de foot avec la participation de nombreux partenaires.

Afin de mener à bien ces actions, la Confédération des Associations Africaines en Auvergne sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 1 800 euros.

SIDOINE SOLIDAIRE ENSEMBLE : 350 euros

L'association « Sidoine Solidaire Ensemble ! » a été créée en décembre 2013 au sein du lycée Sidoine Apollinaire de Clermont-Ferrand. Elle a pour objet de fédérer les initiatives portées par les lycéens et le personnel du Lycée Sidoine Apollinaire dans les domaines du développement, de la solidarité et de l'humanitaire. Depuis février 2014, l'association « Sidoine Solidaire Ensemble ! » est associée à la Fédération « Ensemble » (15 ans d'existence), une ONG nationale qui fédère actuellement 51 associations.

Le projet porté par l'association « Sidoine Solidaire Ensemble ! » consiste au surcreusement d'un puits moderne dans le village de Douna situé dans la région de Mopti au Mali (classée en zone orange par le Ministère des Affaires Étrangères qui déconseille tout déplacement dans cette zone sauf motif impérieux). L'objectif est d'optimiser un puits qui ne donne pas d'eau en quantité suffisante car il n'a pas été creusé assez profondément et d'assurer l'accès à l'eau pour 1 300 habitants. Les travaux seront effectués par une quinzaine d'ouvriers du village et supervisés par le permanent de la Fédération « Ensemble » et le comité de pilotage du village. Une formation au bon usage de l'eau sera également assurée.

Le projet s'inscrit dans une démarche de solidarité internationale du Lycée Sidoine Apollinaire dont les élèves participent au montage de l'opération en organisant différents événements pour récolter des fonds. La réalisation des travaux est prévue en mai-juin 2016 avant la saison des pluies et aucun déplacement de lycéens au Mali n'est programmé dans le cadre de ce projet.

L'association « Sidoine Solidaire Ensemble ! » est en contact avec le Centre de Ressources et d'Appui pour la Coopération Internationale en Auvergne (CERAPCOOP) et a suivi des formations en méthodologie de projet humanitaire et en recherche de financement.

Afin de mener à bien cette action, l'association « Sidoine Solidaire Ensemble ! » sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 1 000 euros sur un budget global de 7 362 euros. Il est proposé d'accorder une

enveloppe de 350 euros ce qui permettrait de valoriser et soutenir l'action des élèves du Lycée Sidoine Apollinaire.

AFRICA MOUVEMENT HUMANITAIRE ET CULTUREL : 350 euros

L'association « Africa Mouvement Humanitaire et Culturel » (Solidarité avec les gens de Boké), fondée en 2013, est composée de clermontois et d'expatriés guinéens. Elle a pour but d'exercer une solidarité concrète avec les habitants de la Basse-Guinée dont sont issus plusieurs de ses membres. Depuis plusieurs mois, l'association « Africa Mouvement Humanitaire et Culturel » a fait parvenir du matériel à différents services culturels ou médicaux de Boké (ordinateurs, matériel vidéo, stérilisateurs, médicaments, etc...)

Le projet porté par l'association « Africa Mouvement Humanitaire et Culturel » consiste à l'envoi du matériel complet d'un cabinet dentaire à l'Hôpital de Boké (fauteuil de dentiste, appareil de radio, stérilisateurs, accessoires, etc.). Actuellement l'Hôpital de Boké, métropole régionale de 90 000 habitants, est dépourvu de ce type d'équipement. Le directeur de l'Hôpital de Boké atteste, par courrier, que les équipements dentaires seront utilisés et entretenus par des médecins spécialisés dans l'intérêt de la population et que l'hôpital dispose d'une fourniture en eau et en électricité adaptée à l'utilisation de ce matériel.

Pour réaliser cette opération, l'association « Africa Mouvement Humanitaire et Culturel » sollicite la Ville pour participer au financement du transport qui s'élève à 1 700 euros. Une enveloppe de 350 euros permettrait de soutenir l'action de l'association « Africa Mouvement Humanitaire et Culturel » basée à Clermont-Ferrand.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 mai 2016

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche,
la Vie étudiante et aux Relations internationales

Jérôme AUSLENDER